L'ECHO

commune de Querne

Les classes en 5 ont pu faire la fête

Juin 2025 N°85

Des Courtines

Sommaire

Activités communales

Compte-rendu du conseil municipal de Mai 2025
Kermesse de l'école
La Gazette des écoliers
Feu d'artifice
Bibliothèque
Café littéraire
ASD
CAD
Biodanza
Relaxation
Un Duernois investi
En passant par Duerne

Ça a paru dans la presse

L'écho de Juillet sera monté par Le CAD

Afin de limiter au maximum les risques d'erreur,
les articles doivent nous parvenir **au 15 du mois au plus tard**
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr

PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MAI 2025 – 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de mai à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/05/2025 **Quorum : 8**

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme Claudie BARCET ; M. Laurent GIAUFFRET ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : Mme Marie Dominique CHEVRON

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON.

****

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 3 avril
- ☐ Dossier amendes de police 2025
- ☐ Contribution au SYDER
- ☐ Bail nouvel appartement
- ☐ Nouveau commerce
- ☐ Rapport sur le prix et la qualité du service du SIEMLY
- ☐ Rapport de la SPL des Monts du Lyonnais
- ☐ Questions diverses

****

☐ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

☐DOSSIER DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de prolonger la rue de la mairie pour rejoindre l'école, l'aire de loisirs et le stade. Ce prolongement sera réservé aux piétons, ou vélos. En effet, le souhait de la commune est de créer cette nouvelle voie afin qu'un maximum de personne puissent rejoindre cette zone sans utiliser la voiture et de manière totalement sécurisée.

Le devis estimatif s'élève à 27 920€ HT soit 33 504€ TTC. Il propose de présenter ce projet au titre des subventions accordées dans le cadre des amendes de police.

Le conseil valide à l'unanimité cette demande de subvention.

☐CONTRIBUTION AU SYDER

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que la participation de la commune au SYDER pour 2025 s'élève à 32 405,53 €.

Comme chaque année, la commune a le choix de fiscaliser, de budgétiser totalement ou partiellement cette participation.

Il précise que dans cette somme est compris le montant du raccordement de la nouvelle STEP à savoir 2 171,86 € pour 2025, ainsi que le renforcement du réseau pour une construction, chemin du puit, à savoir 6 587,28€, qu'il ne souhaite pas de fiscaliser.

Il propose de budgétiser la somme de 8 759,14 et de fiscaliser le reste de la participation à savoir la somme de 23 649,39€. Le conseil valide cette proposition à l'unanimité.

☐ **BAIL NOUVEL APPARTEMENT**

Monsieur le Maire explique que suite à la mise en location du nouvel appartement au 1 rue de la mairie, la commune a retenu la candidature d'un couple, habitant déjà sur Duerne.
Il présente le projet de bail afin qu'il puisse le signer pour le 24 mai. Il rappelle que le loyer de l'appartement avait été fixé à 900€ par mois.
Le conseil autorise M. le Maire à signer ce bail.

☐**LOCAL COMMERCIAL**

Monsieur le Maire rappelle que le commerce au 3 rue de la mairie sera séparé en 2 commerces. La commune prend à sa charge le coût des travaux obligatoires pour la signature d'un bail commercial à savoir, la création d'une 2ème entrée, la cloison séparative, l'isolations des murs extérieurs, le chauffage, 1 sanitaire, 1 éclairage. Les devis sont encore à finaliser mais le reste à charge pour la commune sera d'environ 64 000€, le reste étant la charge des locataires. Il propose de fixer le loyer à 350€/mois.

☐**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DU SIEMLY**

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service du SIEMLY pour la distribution de l'eau potable. Ce rapport est disponible en mairie pour consultation.

☐**HABILLAGE DU TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE**

Monsieur Tony TEYSSIER qui a été retenu pour réaliser un décor sur le transformateur électrique, route de Ste Foy, a transmis plusieurs idées. Suite aux remarques de chacun, Marie Dominique CHEVRON se charge de faire un retour.

☐**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SPL DES MONTS DU LYONNAIS**

Marie Dominique CHEVRON présente le rapport d'activité de la SPL des Monts du lyonnais dont fait parti la micro-crèche de Duerne.

☐**QUESTIONS DIVERSES**

- Cimetière : Marie-Thérèse FAYOLLE présente les devis reçus pour déplacer la croix et ainsi faire de la place pour de nouvelles concessions.

- Commission tourisme de la CCMDL : Marie-Thérèse FAYOLLE explique avoir participé à la réunion tourisme de la CCMDL :
  - La baignade naturelle de Hurongues a pour objectif d'ouvrir le 2 juillet 2026
  - Le projet de vélorail attend toujours plusieurs réponses du bureau d'étude
  - Il y a le projet de réalisation d'hébergement pour les pélerins de St Jacques de Compostelle.

- Commission Solidarité Active : Marie-Thérèse FAYOLLE fait part de l'uniformisation des lignes TCL afin d'avoir un seul tarif. Un projet de transport à la demande spécifique pour les communes non desservies par des lignes régulières est à l'étude.

- Commission voirie : Cédric FONT fait part du projet de mise en place de chicanes sur la route du col et sur la route de la Chapelle pour ralentir les véhicules arrivant au village. Des chicanes provisoires seront installées le 28 mai pour une durée de 1 mois.

- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 5 juin 2025**

Fin de séance à 22h25

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 10 juin 2025

KERMESSE

DE L' ÉCOLE DE DUERNE

DIMANCHE 29 JUIN 2025

10H30 MESSE À L'EGLISE

12H REPAS SUR PLACE

14H30 SPECTACLE DES ENFANTS

TOMBOLA : NOMBREUX LOTS À GAGNER

STANDS JEUX

KERMESSE DE L'ECOLE

BON DE RESERVATION REPAS DU DIMANCHE 29 JUIN

UNIQUEMENT SUR RESERVATION (pour plus d'information merci de nous contacter au 06 51 21 79 36)

NOM :..... PRENOM :.....

Numéro de téléphone :.....

Menu adulte à 13€ : poulet basquaise avec riz, fromage ou yaourt et dessert

Menu enfant à 7€ : poulet basquaise avec riz, yaourt et compote

Nbre de repas adulte sur place	Nbre de repas enfant sur place	Total à payer

Bon à déposer avant le 23 juin 2025 à l'épicerie VIVAL, accompagné de votre règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'OGEC.

La Gazette des écoliers

Juin

Soirée théâtre à l'école des Courtines

Ce mardi 27 mai, la classe des CP/CE1/CE2 a proposé son traditionnel spectacle de théâtre. Fruit d'un travail de plusieurs mois, il est l'aboutissement de beaucoup de répétitions axées sur la diction bien sûr mais aussi la posture et les expressions de visage.

Le programme était le suivant :

- CP : le gora.

Cette pièce -pourtant ancienne- de Courteline n'a pas pris une ride. Agacé à l'idée de délaisser la lecture de son journal, Gustave tente péniblement de faire une leçon de grammaire à sa fiancée. Grâce à la « plume » ciselée de Courteline, cette histoire de « liaisons » a provoqué l'amusement des spectateurs. Pour une première expérience dans le « show business », nos « petits » CP sont parvenus à vaincre leur trac et à proposer une première prestation tout-à-fait réussie !

-CE1/CE2 : Et qu'ça saute !

M. Bretineau, brillant chimiste, a mis au point des explosifs miniatures extrêmement puissants. Il ne s'agirait pas de les confondre avec des réglisses et de les ingérer par erreur... Evidemment, c'est ce que va faire M. Fortier-Baulieu, venu chez ses hôtes pour signer un contrat fort juteux pour le brillant scientifique... Inutile de préciser l'hilarité provoquée par les scènes de « cache-cache » des hôtes ainsi que de la femme du malheureux gourmand qui, lui, n'est pas au courant de son ingestion... Bravo à nos CE1/CE2 qui, forts de leur expérience de l'an passé, ont provoqué beaucoup de bonne humeur chez le public de parents et amis venus nombreux. Ils ont déjà hâte d'être à l'année prochaine pour un futur spectacle !

La classe de CM a aussi fait son théâtre et a présenté 4 pièces.

-CM2 : « Le nez de Patarin »

La scène se passe dans les loges d'un cirque où notre malheureux Patarin le clown a perdu son nez au grand désespoir de M. Loyal qui voit le spectacle compromis mais de fil en aiguille, le nez réapparaît puis redisparaît.

-CM2 : « Une chaussure dans le beurrier »

Il s'agit ici, d'une enquête sur des bijoux volés qui amènent le détective Plumberton et son acolyte Akim chez Mlle Violette où ils assistent impuissants au meurtre de 2 espions. Il y a une histoire de numéro de porte qui tourne et de chocolat chaud qui met la puce à l'oreille du détective.

-CM1 : « Le premier voyage de Christophe Colomb »

Nous voici à bord de la caravelle qui transporte Christophe Colomb vers l'Ouest.

Le temps devient long, très long pour l'équipage qui demande à rentrer en Espagne mais Christophe Colomb est plus décidé que jamais et essaie de remonter le moral des troupes en leur promettant monts et merveilles.

Ce premier voyage échoue pour une histoire de brosses !

-CM1 : « Le jugement de Renart »

Renart est jugé pour avoir joué des coups pendables à diverses personnes et il est reconnu coupable mais grâce à sa filouterie il arrive à s'en sortie par un tour de passe-passe et une histoire de puits.

Je tiens à féliciter mes élèves pour leur implication pendant tous ces mois de répétition et leur jeu d'acteur malgré le trac.

Petit-déjeuner des maternelles !

Le lundi 19 mai , les familles de la classe maternelle, l'équipe municipale, la directrice de l'école,

les assistantes maternelle et la micro crèche de Duerne ont été invitées à participer à un petit déjeuner à l'école.

Cela a été l'occasion de se retrouver dans notre classe autour d'un café et de proposer aux enfants différents aliments pour le petit déjeuner : chocolat chaud, fruits, tartines, yaourth, fromages... Un moment très convivial et très apprécié par tous. Merci à tous d'avoir répondu présents à notre invitation.

Sortie scolaire !

Le vendredi 6 juin, toute l'école est partie en sortie scolaire sur le thème de l'année qui est le patrimoine. En effet, nous sommes allés visiter le Musée du chapeau à Chazelles-sur-Lyon où les enfants ont découvert le processus et les machines de l'époque pour fabriquer un chapeau de feutre de poils et ils se sont même essayés au feutrage.

Nous avons également découvert ou redécouvert les vieux métiers d'autrefois grâce au Musée des métiers de Saint Symphorien sur Coise comme la fabrication d'un chapeau en paille, de sabots, de cordes, les différents étapes de la fabrication d'une roue de chariot, la confection d'un saucisson et le travail des tanneries.

Le musée du chapeau :

Chazelles-sur-Lyon, petite ville des Monts du lyonnais, a été la capitale française du chapeau en feutre de poil de lapin.

Dans les années 1930 , il y a eu jusqu'à 28 usines et 2500 ouvriers .

La dernière usine ayant fermé en 1997 , L'atelier Musée du Chapeau travaille à la sauvegarde

de ce patrimoine vivant .

En ce qui concerne la classe maternelle c'est une visite ludique et interactive qui nous a été proposée pour nous permettre de découvrir les étapes de fabrication d'un chapeau en feutre de poil de lapin : nous avons écouté fonctionner une étrange machine : la souffleuse qui nettoient les poils de lapin et qui a fonctionné à Chazelles jusque dans les années 1970 ; à la fin de la visite de toutes les étapes de confection , nous avons pu faire des essayages de tous types de chapeaux, c'était très drôle.

Ensuite nous avons suivi les aventures de Galurin le magicien qui a perdu son chapeau . En colère il a volé ceux du musée et les a cachés dans une machine.

En faisant fonctionner cette machine, notre conteuse les a fait tous apparaître.

L'aventure commence alors ... les enfants coiffés d'un chapeau partent à la recherche de celui de Galurin . Ce parcours est pour eux l'occasion de découvrir dans les vitrines le même chapeau. Une étonnante visite contée où chaque enfant a pu participer.

La journée s'est poursuivie par le pique nique à Chazelles et la visite du musée des Vieux métiers. Les personnes ont bien réussi à capter l'attention des enfants et nous avons découvert de nombreux métiers : du bois, travail du cuir, présentation du travail de salaison et atelier de chapellerie de paille.

Nous avons pu observer comment est fabriquée une corde . Ce fut une visite très intéressante aussi.

BAL & FEU D'ARTIFICE

Dimanche 13 Juillet 2025

Barbecue festif à partir de 20h

Feu d'artifice à 23h

Suivi d'un bal populaire

Tarifs *:*

Repas : Salade-grillade ou 2 saucisses-frites, fromage, tarte : 14€

Assiette saucisses-frites 6€

Barquette de frites 2€

Organisé par le CCAS

commune de Querne

LAURÉATS 2025

PRIX DES P'TITS D'MONTS

PRIX DES P'TITS D'MONTS
5e édition

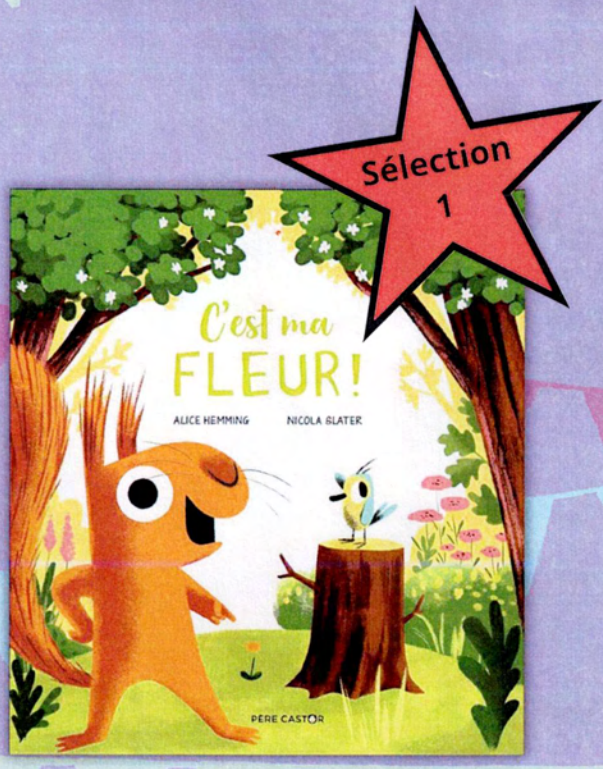

COM'MONLY
Le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais

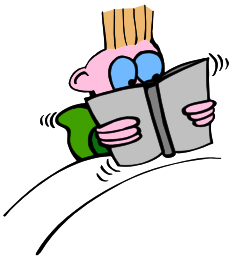

Café Littéraire

Notre prochain café littéraire sera le jeudi 3 juillet sur le thème des animaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 04 37 20 02 45 ou par mail à : bibliotheque@duerne.fr

A bientôt ! L'équipe bibliothèque

A noter dans vos agendas :

- De nouveaux livres vont bientôt être à la bibliothèque grâce aux prêts de la Bibliothèque Départementale du Rhône !! Venez les découvrir et les emprunter
- Le concours photo du patrimoine des Monts du Lyonnais débutera début août, nous vous en dirons plus la prochaine fois !

La Bibliothèque Départementale nous a également prêté des livres « *Envie de lire* » et des livres qui conviennent aux personnes dyslexiques. IL y a des BD, des romans et des documentaires pour enfants, ados et adultes.

Un rayon a été réservé à ces ouvrages pour vous permettre de les découvrir

Une nouvelle fois, Mr Paul BLANC nous prête une de ses œuvres que nous sommes heureux de vous inviter à découvrir !! Il s'agit du monument des américains en une très belle reproduction

Quelques une des nouveautés !!

Enfants

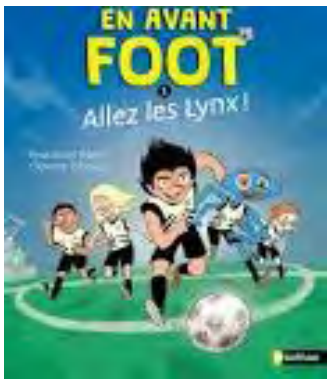

Adultes

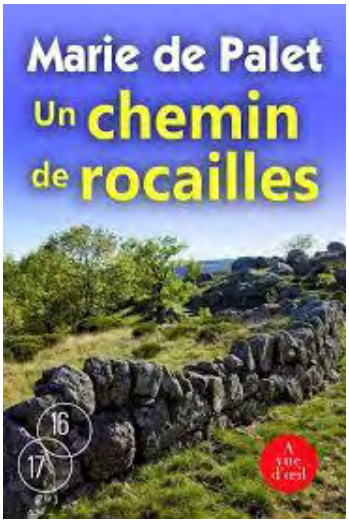

SORTIE DU MOIS DE L'ASD

RANDONNÉE PÉDESTRE
DIMANCHE 6 JUILLET 2025

Parcours d'1h30, accessible à tous niveaux et tous âges.

Renseignements

Florian Villard
06 07 05 17 82

ASD
DUERNE

Informations

RDV à 10h
Esplanade rue de l'école

Gratuit
Collation offerte à l'arrivée

DUERNOISES, DUERNOIS
VENEZ NOUS REJOINDRE POUR MARCHER ENSEMBLE !

Comme promis, le CAD vous en dit plus sur la soirée du 20 Juin !

Nous privilégions l'extérieur pour notre soirée évènement. Nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée par le bruit. L'équipe du CAD vous remercie de votre compréhension.

Plus de vie dans ta vie

Biodanza

Salle Marius Déal
DUERNE

Séances découvertes

lundi 30 juin
de 9h à 11h
et
vendredi 4 juillet de
19h à 21h

Séances hebdomadaires

les lundis
de 9h à 11h
1ère séance le 8 septembre

Animée par Philippe Lardillier
Renseignement et inscription
07 61 78 69 81

Séance découverte offerte

Le plaisir de bouger en musique

Les bienfaits

Réduction du stress, renforcement de la vitalité, stimulation de l'estime de soi et de la joie de vivre.

La Biodanza s'adresse à tous, nul besoin de savoir danser.

Les danses se pratiquent seul(e), à deux et en groupe.

Association Cœur et Corps en Mouvement

Supervisé par l'Ecole de Biodanza de Lyon

QU'EST-CE QUE LA BIODANZA ?

Pour son créateur Rolando Toro, la Biodanza est la danse de la vie, la poétique de la rencontre humaine.

Au sein d'un **groupe sécurisant et bienveillant**, la Biodanza libère **la joie de vivre**, augmente la **confiance et l'estime de soi**, pour oser exprimer nos potentiels. Elle réactive nos forces de vie, de créativité et de transformation, par la confiance en soi, avec les autres et avec le monde.

La Biodanza, c'est être pleinement présent à ce que nous vivons et ressentons dans l'instant présent, en contact avec soi et les autres.

Comment se déroule une séance ?

On commence par s'asseoir pour un temps de parole où les personnes qui le souhaitent peuvent parler de leurs ressentis de la séance précédente et/ou de ce qui les animent dans l'instant.

Puis on se met en mouvement.

Au cours de la séance il y a 2 phases, une 1ère avec des danses de vitalité, de joie, de créativité et une 2ème phase avec des danses plus douces, pour se connecter à soi-même, à ses ressentis.

La séance est structurée selon une méthodologie précise, utilisant des musiques variées (rythmes primitifs, latinos, jazz, variétés, musiques classiques…)

La Biodanza se pratique en groupe, il y a des danses seul, à 2, 3 et en groupe.

La Biodanza s'adresse à tous, il n'y a ni chorégraphie, ni performance.

Etre dans le *plaisir* de danser, goûter à la joie de se sentir intensément vivant !

Se sentir bien dans son corps, bien dans sa vie !

Le mieux pour comprendre la Biodanza, c'est d'essayer !

RENTREE DE SEPTEMBRE :

IL RESTE QUELQUES PLACES DANS CERTAINS COURS DE RELAXATION

Il est possible de rejoindre les cours de Relaxation car il reste quelques places dans certains groupes, sachez qu' il est possible de faire une séance d'esssai sans engagement à la rentrée ; aussi n'hésitez pas à aller visiter le site , onglet « séances collectives » pour plus d'infos ou à m'appeler au 06.08.42.04.03 pour réserver votre place.

Sylvie Bouteille

relaxation.harmonie69@gmail.com

De nombreux duernois et duernoises ont participé à faire ce que Duerne est aujourd'hui. De leur participation active au monde associatif ou communal, ils ont ensuite passé la main à d'autres. Hommage leur soit rendu !

Il en est un qui a présidé à la destinée de la commune pendant tant de temps que l'on peut lui rendre un hommage particulier. André nous a quittés il y a maintenant deux ans.
Merci à sa famille qui a bien voulu accepter que soit publié cet extrait retraçant son parcours et son engagement dans sa commune d'adoption.

Monsieur André BÉNIÈRE

André Bénière a été maire de Duerne. Il a consacré 36 ans de sa vie à l'action communale dont 33 en tant que maire. Elu maire en 1968 suite à la démission de François Palandre, il est à ce moment-là le plus jeune maire du Rhône.

André est né à Chevrières dans la Loire le 9 février 1940. Son père et sa mère sont fermiers dans une petite ferme et les parents de 7 enfants. Comme pour bien des familles de la campagne, les faibles ressources et les nombreuses bouches à nourrir incitent les parents à placer les plus grands enfants dans d'autres fermes en tant que commis pour garder les vaches ou aider à d'autres menus travaux.

Les enfants des campagnes vont à l'école de la Toussaint jusqu'aux beaux jours du printemps lorsque les travaux dans les champs nécessitent de nouveau de la main d'œuvre.

C'est le cas d'André qui se retrouve à 7 ans chez un couple de paysans. Sept ans, c'est bien jeune. Quelle peut bien être la nature des travaux demandés à un enfant de cet âge ? Il y reste plusieurs années. Celles-ci laissent un souvenir douloureux tant la maitresse de maison qui, portée sur la bouteille est à cent lieues d'avoir un comportement exemplaire. Qui plus est : très mal nourri, les tartines de saindoux remplacent copieusement le beurre ou la viande. André sera hanté par ces années dans cette maison.

La famille Bénière quitte Chevrières pour habiter Marcenod en 1950. Après avoir passé son certificat d'études, André rentre pour une formation agricole à la Maison familiale de Beaulieu sur la commune de Pomeys. A la fin de ce cycle en alternance, il travaille tantôt à la ferme de ses parents et tantôt dans les fermes des environs lorsque celles-ci ont besoin de main-d'œuvre.

A 20 ans, comme les jeunes de son âge, André doit partir pour la guerre d'Algérie, mais un de ses frères y est déjà, il restera à Lyon en caserne durant 14 mois jusqu'au retour de celui-ci. Avril 1961, c'est le départ pour l'Algérie. Cette guerre durera 10 ans. Elle n'en finit pas d'être commentée encore aujourd'hui, mais tous ces jeunes gens qui en reviennent, à qui on n'a pas demandé l'avis avant de les expédier là-bas ont besoin au retour de se retrouver au sein d'une association : la FNACA, les anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie. André est de ceux-là.

En janvier 1963, André et son frère Michel d'un an son cadet, viennent s'installer à Duerne et reprennent les bâtiments Sagne, entreprise de l'ancien maréchal Ferrant du même nom. Michel a fait son apprentissage à l'entreprise de matériel agricole Pluvy de Grézieu le Marché. André, habile de ses doigts et débrouillard, s'improvise plombier, zingueur, chauffagiste. Se formant sur le tas selon l'expression, il développe rapidement ses compétences.

André fréquente une jeune institutrice Marie Claire Dévigne. Ils se marient en décembre 1963.

Son frère Michel épouse Simone en 1965.

André est très actif et s'investit dans son village d'adoption. Il est élu conseiller municipal en 1965 sous le mandat du maire François Palandre. Pour l'anecdote, il est nommé délégué au groupement des 4 cantons en compagnie de Monsieur Henri Badot. Ils participent tous deux à une réunion de ce groupement et un tirage au sort fait que Duerne est désigné pour représenter le canton de St Symphorien sur Coise au concours départemental de fleurissement. L'annonce au conseil municipal fait alors grand bruit car rien n'est prévu au budget pour cela et les investissements et travaux nécessaires ne font pas l'unanimité au sein de l'équipe municipale. Pourtant sur l'initiative de Marguerite Jullien, conseillère municipale, la commune avait commencé dès 1959 à fleurir les talus, cela rendait le village plus accueillant. Les travaux sont tout de même entrepris et Duerne brillera pour la qualité de son fleurissement.

En 1968, suite à la démission de François Palandre, André est propulsé à la tête de la commune et en devient à son tour le maire.

A partir de là les choses changent pour sa famille. Marie Claire son épouse se trouve dans un premier temps bien affectée par la subite et nouvelle responsabilité de son mari. Les RDV, les nombreuses réunions ne sont pas sans conséquences sur la vie familiale. Les longues soirées sans le papa et l'époux se multiplient.

La secrétaire de mairie, Mme Véricel avait pour habitude de travailler le plus souvent à son domicile. Il lui faut désormais réintégrer la mairie pour que les dossiers soient à la disposition du maire.

André et Marie Claire habitent au centre du village. Ils sont sollicités à chaque instant par de nombreuses personnes que l'on envoie frapper à leur porte pour tout et pour rien.

Comme si la gestion de la commune ne suffisait pas, au fil des années se rajoutent les délégations intercommunales, Sivoms, Simoly, Siemly, Syder, Sivos, etc…, un avant-goût de ce

que seront les futures communautés de Communes. Heureusement André n'est pas seul et ses fidèles adjoints ne sont pas en reste. Ils l'épaulent dans une large mesure.

Les chantiers sur la commune ne manquent pas. Améliorer le réseau des eaux usées dans le village, terminer la station d'épuration, finir de goudronner les chemins des hameaux, améliorer la distribution de l'électricité sur la commune, collecter les ordures ménagères, stopper les décharges sauvages, sont des priorités.

Mais il y a d'innombrables autres chantiers à lancer, leurs réalisations à étaler au fil des années pour un endettement mesuré et supportable par les contribuables. Des besoins nouveaux émergent. La création de lotissements s'impose pour répondre à la demande, mais les équipements scolaires sont alors à adapter. Le sport, les loisirs demandent aussi des investissements et des aménagements, stade, salle des fêtes, parkings, dossiers d'aide aux entreprises, agrandissement du cimetière, réparation de l'église et autres bâtiments communaux, course aux subventions, recours à l'emprunt, montages financiers, la liste est sans fin.

Les associations duernoises sont très actives et la municipalité se doit de les accompagner pour que le ''vivre ensemble'' des duernois soit le meilleur possible. Il faut évidemment se battre pour conserver et promouvoir la dynamique économique des entreprises duernoises. Il faut faire les arbitrages, établir les priorités au risque de ne pas contenter tout le monde.

André acquiert de l'expérience et prend la mesure de la tâche. Avec sérieux, entouré de son équipe il met son sens du devoir, son opiniâtreté et ses compétences au service des administrés.

33 années durant, à la tête de sa commune de Duerne, avec l'aide d'équipes qui se renouvelleront au cours de ses 6 mandatures, André n'aura de cesse d'améliorer, d'accompagner, de moderniser sa commune avec ce bon sens paysan qui épargne les dépenses tapageuses mais qui garantit la bonne utilisation de l'argent public. Les nombreux prix départementaux, régionaux et nationaux distingueront Duerne parmi les villages les plus fleuris de France à une époque où ce n'est pas coutumier de planter des milliers de fleurs pour le seul plaisir des yeux.

Le travail réalisé pendant plus de 3 décennies sous l'impulsion et l'autorité d'André a fait de Duerne un village accueillant où il fait bon vivre. Son cadre de vie et ses équipements en font un village envié de beaucoup.

En 2001, André souhaite passer le relais. Il s'autorise alors à quitter cette mairie en toute sérénité avec, il le peut, le sentiment du devoir accompli. Son village est en bonne santé et l'équipe municipale qui prend le relais bénéficie de conditions les plus favorables pour emboiter le pas et continuer ce qui aura été l'œuvre d'une vie.

André l'a souvent dit :
''Je n'aurais pas pu faire tout cela si Marie Claire n'avait pas été à mes côtés !''

****

En Passant Par DUERNE

La Municipalité :

Ses hommes et ses femmes …

Le Conseil Municipal est une pierre angulaire de la Démocratie Locale. Les conseillers municipaux jouent un rôle essentiel dans la vie politique et sociale de nos communes. Que ce soit en matière de décision, de représentation ou d'animation de la vie locale, leur impact est indéniable.

Un conseiller municipal est un élu qui s'engage à représenter la population d'une commune au sein du conseil municipal. Il est choisi lors des élections municipales, généralement tous les six ans, et sa mission est de défendre les intérêts de ses concitoyens.

https://www.info74.fr/role-des-conseillers-municipaux/

Publication : Alain GERIN

Les Maires de Duerne

Les premières élections municipales sont réalisées en février 1790, puis renouvelées en 1791 et 1792. Les maires et adjoints sont nommés par les "présidents des municipalités cantonales" puis par les préfets de 1800 à 1882. Il faut attendre la Révolution de 1848 pour qu'une loi du 3 juillet institue le suffrage universel pour l'élection des conseils municipaux qui élisent en leur sein les maires, mais dès 1852, on revient à la nomination des maires. C'est en fait la loi du 5 avril 1884 qui constitue une véritable charte de l'organisation municipale dont de multiples éléments perdurent aujourd'hui : les conseils municipaux sont élus au suffrage universel et ils élisent en leur sein un maire et ses adjoints.

A DUERNE, en 1791, Jean Antoine BLANCHARD sera le premier maire à signer le registre d'état civil qui remplace le registre paroissial. Monsieur MOULIN lui succède dès 1792. Jean Antoine BLANCHARD revient en 1793. Cette même année, Monsieur MOULIN le remplace à nouveau ! Les maires étaient alors régulièrement destitués, voire emprisonnés par l'administration car ils ne voulaient pas reconnaitre les prêtres constitutionnels. Ce sera parfois le curé réfractaire Louis CALEMARD qui signera le registre de l'état civil jusqu'en 1793, date de son départ en exil. En 1794, la municipalité sera à nouveau destituée et Monsieur MOULIN remplacé par Jean Antoine GARIN.
Le 26 octobre 1795 entre en place la constitution de l'an III qui conserve les départements, supprime les districts. Les petites communes seront alors directement administrées par le canton avec un agent municipal (Antoine MALLAVAL) et un adjoint (Claude BUISSON)

En mai 1800, la commune retrouve sa municipalité : J.A. BAZIN en sera le maire provisoire avant que Jean Antoine BLANCHARD ne soit réélu en 1801, année où sera signé le Concordat qui ramènera un peu de calme dans notre région... Il le restera jusqu'en 1826.

Se succèderont ensuite :

M. BESSON Antoine	1826 à 1846
M. PEYRACHON Claude	1846 à 1848
M. VILLARD Jean Marie (père)	1848 à 1852
M. PEYRACHON Claude	1852 à 1865
M. VILLARD Jean Marie (fils)	1865 à 1904
M. FAYOLLE Jean Michel	1904 à 1932
M. VILLARD Jean Marie (petit fils)	1932 à 1953
M. BAZIN Jean Marie	1953 à 1959
M. PALANDRE François	1959 à 1968
M. BENIERE André	1968 à 2001
M. OGIER Jacques	2001 à 2008
M. PICARD Jean Claude	2008 à 2020
M. VERNAISON Benoit	2020 à

La commune de Duerne se construit petit à petit
grâce à ses femmes grâce à ses hommes.

La recherche dans les archives des personnes et de quelques-uns des faits marquants illustre ce qu'a pu être le cheminement de notre commune au fil des années au travers de l'action des équipes municipales successives.

La commune

Il est souvent dit que de toutes les institutions, c'est de la commune que nos compatriotes se sentent le plus proches, les plus attachés. Connaissons-nous l'histoire de "la Commune" et plus particulièrement celle de DUERNE ?

Depuis bien longtemps, des hommes et des femmes se sont investis à gérer et à développer Duerne. Ce patrimoine, ce n'est pas un bien familial ordinaire qui se transmet de père en fils ; c'est pourtant un véritable héritage qui se lègue de génération en génération chaque fois enrichi des compétences et du travail de ceux qui en ont eu la charge.

Aussi loin que les archives l'ont permis, il est ici question de rendre hommage à ceux qui ont présidé à la destinée de Duerne. A travers les maires, nous saluons tous les adjoints et conseillers municipaux qui ont œuvré à façonner la commune de Duerne.

La France avant la révolution de 1789

Le royaume de France après des siècles d'une lente formation est d'une grande diversité, constitué de communautés et de provinces fonctionnant chacune selon ses coutumes, ses lois et souvent sa langue propre. Aucune structure administrative uniforme n'existe alors.

En milieu rural les seigneurs prélèvent les impôts pour leur propre compte et le clergé dans les paroisses s'occupe entre autres des tâches administratives quotidiennes, enregistrant les naissances, baptêmes, mariages et les décès dans les registres paroissiaux qui nous permettent aujourd'hui de mener à bien nos recherches généalogiques.

Les cités sont sous l'autorité partagée du roi, des seigneurs, des évêques. Elles peuvent acquérir lentement par rachat et une autonomie plus grande qui les libèrent des impositions. Elles deviennent alors des "villes franches".

Ainsi est la France administrative : disparate, soumise à de multiples autorités : celle du roi, des seigneurs, des ecclésiastiques ou des administrateurs des villes franches , et de ce fait à une fiscalité très diversifiée.

1789, Naissance des communes et de leur fiscalité

La révolution apporte une uniformité administrative sur tout le territoire français par : La loi du 14 décembre 1789 qui crée 44 000 communes correspondant aux paroisses existantes et qui transfère à l'administration civile la gestion des collectivités. La France au recensement de 1999 compte 36 565 communes en métropole et 114 dans les départements d'outre-mer.

Les lois du 22 et 27 décembre 1789 qui découpent la France en départements, districts et cantons. Par ailleurs les nouvelles communes sont dotées d'une fiscalité unique basées sur des taxes appelées depuis : les Quatre Vieilles. Il s'agit de :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties
- La contribution mobilière (taxe d'habitation) *(supprimée pour les résidences principales en 2021)*
- La patente (taxe professionnelle) *(modifiée en 2010)*

En 1848, sous la seconde république, le principe des élections au suffrage universel est appliqué aux conseils municipaux.

En 1884, par la loi dite fondatrice du 5 avril, la troisième république organise le fonctionnement et la gestion des collectivités locales, tels qu'ils sont encore , quant au principe, à ce jour. Ainsi sont instaurés :

- Le principe de l'autonomie des communes
- La règle de l'élection du maire par le conseil municipal
- Le système démocratique de la gestion des affaires communales par les décisions prises en conseil municipal sous forme de délibérations.

Jusqu'au début du 20e siècle, l'activité du conseil municipal de Duerne n'est vraisemblablement pas aussi soutenue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Pas de voitures donc pas de voirie, pas d'électricité donc pas d'entretien du réseau, pas de tout à l'égout, pas de réseau d'eau potable, pas de ramassage d'ordures ménagères, etc… peu de dossiers finalement. Le maire était toutefois le chef de l'exécutif municipal et aussi le représentant de l'état dans la commune. Le conseil municipal se réunit une fois par mois le dimanche matin après la messe pour débattre des sujets d'actualité. Cependant le 19e siècle, la grande majorité de la population est pauvre, c'est une période très instable politiquement et la première moitié du 20e l'est bien autant. Les élus municipaux de l'époque sans grands moyens sont confrontés dans différents domaines à des situations très graves. Les trente glorieuses qui suivent la 2e guerre mondiale voient exploser les besoins et les moyens.
A partir des années 70, Duerne intègre le SIVOM du canton de St Symphorien sur Coise auquel la communauté de communes des Monts du lyonnais vient se substituer en 1998. On parle alors d'intercommunalité dont la philosophie est :
"L'Union fait la Force"

L'eau, premier gros souci des élus

Au 19 e siècle, l'eau dont se sert la population du village provient exclusivement des puits creusés dans le voisinage des habitations. Ces puits souvent peu profonds sont alimentés par les infiltrations d'eau de pluie qui ne subissent pas une filtration sérieuse et peuvent entrainer des matières organiques de purin et autres eaux usées mal canalisées. La limpidité des eaux de puits laisse parfois à désirer. Leur saveur est souvent désagréable. Leur usage pour la consommation n'est pas sans danger pour la santé publique. Les cas de fièvre typhoïde qui se sont produits à Duerne doivent être attribués en majeure partie à la mauvaise qualité des eaux. Duerne situé à une altitude de 800m est pourtant admirablement placé pour être salubre.
La sécheresse de 1906 qui a duré pendant plusieurs mois dans le département du Rhône principalement dans les montagnes du lyonnais et à Duerne en particulier et la qualité médiocre de l'eau de puits font qu'en 1911, la commune lance les travaux

de 6 captages dans les Courtines et réalise un réservoir assurant l'approvisionnement de deux abreuvoirs (bachats en patois), de deux points d'eau (les pompes à main) et d'un lavoir dans le village.
C'est au début des années 30 que le raccordement se fait chez les particuliers. L'été, on doit couper l'eau l'après-midi et la nuit, pour laisser les réserves se reconstituer. Le nettoyage du réservoir est assuré bénévolement par les duernois. En 2002, il se pratique encore ainsi.
Les besoins toujours plus importants et le déficit chronique en eau pousse Duerne et de nombreuses communes à se fédérer en créant en 1948 le Syndicat des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier. En procédant à des captages dans la nappe phréatique sur la commune de Grigny, en réalisant un réseau de distribution alimentant d'abord 24 communes, le récurant problème de l'eau trouve sa solution. En 1962, l'eau du Rhône arrive au village de Duerne. Rapidement les fermes sont raccordées. Les anciens rapportent qu'à l'époque, c'est un argument fort de la campagne électorale de 1959. Le syndicat des eaux aurait fait pression pour annexer les sources e Duerne, mais les élus et Monsieur Ferrero en particulier alors propriétaire de l'hôtel Bel Air se battent pour conserver le réseau local indépendant.
En 2023, le syndicat assure le service public de l'eau potable pour 74 communes du Rhône et de la Loire, soit plus de 36.800 abonnés et plus de 80.000 habitants. Il possède plus de 2.170 km de réseaux, 62 réservoirs et 24 stations de pompage. Prélevée dans la nappe alluviale du Rhône à Grigny, la précieuse ressource est distribuée dans les Monts du Lyonnais et va jusqu'à Violay, dans la Loire à 1.000 m d'altitude. Des interconnexions sont réalisées avec différents réseaux des départements voisins : Saône-Turdine, Rhône-Loire-Nord et Rhône-Sud lui-même relié aux sources du Grand Lyon. Celles-ci permettent de garantir une plus grande stabilité de la quantité et de la qualité de l'eau potable.
L'eau des Courtines est bien précieuse pour l'arrosage des fleurs. Elle est très appréciée par les nombreux cyclistes qui sillonnent les Monts du Lyonnais et savourée avec délectation par les amateurs d'eau de sources. Elle est parait-il juste à la bonne température pour le pastis.

L'assainissement
Les égouts de chacun partent dans la rigole, dans les champs puis à la rivière sans traitements. En 1965 les travaux d'installation d'une colonne traversant le village permettent alors de collecter les eaux usées du bourg. Malheureusement de nombreux oublis obligent à maintes reprises de rouvrir le bitume pour raccorder tout le monde. Un deuxième colonne est ensuite mise en place au-dessous du

village. Toute la quantité collectée part néanmoins à la rivière, jusqu'à ce qu'en 1967 on commence les travaux de la station d'épuration. La réception des travaux a lieu le 4 juin 1969. Pendant 10 ans, la commune se charge d'assurer le bon fonctionnement de cette installation. Devant la lourdeur de la tâche, un contrat d'affermage est passé avec une entreprise extérieure. Depuis plusieurs tronçons sont réalisés pour séparer les eaux usées et les eaux pluviales. Ce système séparatif a pour avantage de diminuer la quantité des rejets à traiter. *(La STEP n'étant plus en conformité avec les besoins et les nouvelles normes, après dix années d'études et de rebondissements, en 2020 la nouvelle station d'épuration est enfin opérationnelle, installée plus en aval du village)*

La voirie

Jusqu'au milieu du 20e siècle, les chemins ruraux sont entretenus par les habitants de la commune. Chaque famille doit participer à des journées de prestation en fonction de l'usage estimé qu'elle fait des chemins. Les grandes fermes doivent rendre plus de journées que les petites. Ce travail consiste à élaguer, empierrer et refaire les fossés. Les villageois travaillent plutôt sur les chemins communaux comme le chemin de la Pocachardière par exemple. Le travail s'étale sur une période de 15 jours sous le contrôle d'un surveillant. Ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas, payent une somme en argent correspondant aux journées de prestation qu'ils auraient dû faire. Cela s'appelle la taxe vicinale. En 1934, la route des Courtines n'est pas goudronnée.

Vers la fin des années 50, les fermes ayant de moins en moins de domestiques, la population a plus de réticences à assumer ces journées de prestation. C'est la fin de la taxe vicinale et le relèvement des taux des fameuses 4 taxes (les 4 vieilles) pour faire rentrer l'impôt et donner à la commune les fonds nécessaires pour prendre en charge l'entretien des chemins. Au début des années 60, 3trois chemins sont goudronnés : le Crozet, le Terron, le Puits. Avec la vulgarisation des tracteurs et voitures, il faut modifier certains tracés de chemins. En échange d'un chemin tout neuf, les propriétaires donnent volontiers un bout de terrain. Cela se fait verbalement et à l'époque on ne remet pas en cause la parole donnée. Mais comme dit le proverbe, "les paroles s'envolent, les écrits restent". En absence d'actes notariés, on est confrontés aujourd'hui à des régularisations difficiles de certaines situations anciennes.

A l'époque, les subventions sont rares les dotations ne permettent pas de gros travaux. Sur l'année 68 il se fait tout de même 7,7 km de chemin. En 1969, l'accès au Charret est le premier chemin en enrobé à froid réalisé sur la commune.

La Nationale 89 traverse Duerne, mais en 1970 le maire reçoit une notification du conseil général lui annonçant qu'elle est déclassée pour devenir la départementale 489.
En 1972, toutes les fermes ont un chemin goudronné jusqu'à leur portail. Actuellement, par le biais de la CDC, la commune réalise la réfection de 2 à 3 chemins par an. Malheureusement les différents véhicules qui empruntent ces voies sont toujours plus gros et plus lourds. Il est de plus en plus difficile de maintenir les revêtements en bon état.

L'électricité

Les premières ampoules brillent dans le village en 1928 avec l'arrivée du 110/220volts. Le courant électrique arrive ensuite dans les fermes où la plupart du temps, seules une ou deux lampes de faible puissance sont installées.
En 1960, une subvention importante permet d'améliorer sensiblement l'éclairage public si bien que les gens disent : "ils ont mis des ballons fleurissants" au lieu de "fluorescents". Chaque année la municipalité ne cesse d'améliorer le réseau sur toute la commune. Le coût des travaux est pris en charge par la commune mais subventionné par le Syndicat Départemental Energies du Rhône (SYDER) auquel Duerne adhère.

Le fleurissement

Dès 1963, sous l'impulsion de Marguerite Jullien dite : Mademoiselle Marguerite du casino (gérante du magasin à l'enseigne casino) véritable figure du village, les premières bordures fleurissent les abords du village.
En 1968, Jo Billard de St Symphorien sur Coise, alors président de l'association des quatre cantons, organise un concours de fleurissement. Une commune par canton doit participer et Duerne se voit tirer au sort pour représenter le canton. Dès lors, un travail énorme commence. Une équipe de bénévoles s'organise. Il faut curer, canaliser les fossés où coule le purin, aller chercher en camion des tonnes de pierres plates pour les bordures, ramener de la terre, planter, arroser, nettoyer. Malgré la réticence de certains et sous l'œil goguenard d'autres, prétextant que les fleurs, ça ne se mange pas, Duerne remporte le premier prix cantonal et le premier prix départemental ; concours auquel il s'est inscrit également. Les années suivantes rapportent leur lot de récompenses dont 3 prix nationaux et l'obtention de deux fleurs sur nos panneaux de "villages fleuris".
Dans les années 2000, plus de 5000 plans de fleurs sont repiqués chaque année par l'équipe de bénévoles et les employés communaux. Ils en assurent le nettoyage et l'arrosage avec l'eau des Courtines toute la saison.

Depuis 2020, face au dérèglement climatique et aux sécheresses estivales, la commune a elle aussi pour obligation de restreindre l'utilisation d'eau pour l'arrosage des massifs. La commission fleurissement s'efforce depuis de planter le plus possible des plantes moins gourmandes en eau.
Chaque année, les cantonniers agrémentent les massifs de décorations toujours très originales.

Le téléphone

Le téléphone arrive tardivement sur la commune. Hormis le bureau de poste qui est équipé, 3 postes publics sont installés en 1960, aux hameaux : Lamure, Layat, les Adrets, dans un petit cabanon non fermé près d'une ferme, sous la responsabilité d'un riverain. Chacun peut venir téléphoner le jour ou la nuit, à condition de laisser le montant de la communication dans la petite boite placée à côté du téléphone. Il n'y a certes jamais de grosses sommes dans cette boite, mais jamais il ne s'est dit que l'argent a disparu.
A ce moment, on appelle plus souvent le vétérinaire ou l'inséminateur que le médecin ou les amis. Si quelqu'un désire se faire installer le téléphone, il doit attendre de longs mois avant que sa demande n'aboutisse.
A partir de 1977, le téléphone est installé très rapidement dans toutes les habitations qui le souhaitent. Jusque-là, bien des gens n'ont jamais parlé dans un combiné et beaucoup appréhendent de le faire. Certains demandent alors à leurs voisins de le faire à leur place.
Aujourd'hui, les autoroutes de l'information sont accessibles à tous les habitants de la commune qui ont la possibilité de se raccorder à la fibre ou au câble. Il subsiste encore quelques zones blanches.
Le haut débit est arrivé en 1999 avec la construction d'un bâtiment tête de réseau au crêt St Jean à Duerne. Les travaux de câblage sont réalisés dans le village dans un premier temps. La modernisation des réseaux s'impose. Le téléphone portable et internet deviennent des outils de travail et de communication incontournables.
Des travaux entamés en 2016 doivent permettre d'améliorer les vitesses de transmission de données à très haut débit. Le village et quelques hameaux de Duerne sont raccordés mais pas tous. L'ensemble du territoire national aurait dû être couvert en 2025. Il y a du retard !

Le BAS

Le Bureau d'Aide Social créé en 1953 s'appelle depuis 1986 : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il voit son action démarrer à Duerne en 1960. Son rôle

de solidarité consiste à livrer gratuitement du charbon (250kg) ou du fuel chez les personnes âgées à l'approche de Noël. Bien des anciens ne roulent pas sur l'or et apprécient ce cadeau à sa juste valeur. Par la suite, un panier garni permettant de faire un bon repas de Noël remplace le charbon.
Aujourd'hui, un repas en commun préparé par l'équipe du CCAS est offert à tous les anciens de 70 ans et plus, accompagnés de leur conjoint. Un colis est porté lors d'une visite à ceux qui ne peuvent se déplacer.
L'aide sociale s'adresse principalement aux personnes en grande difficulté. Celles-ci peuvent à tout moment recourir à l'assistance du CCAS. Un dossier est alors monté en collaboration avec les différents organismes sociaux du département afin d'aider le plus rapidement possible à soulager les gens en situation de détresse sociale passagère ou de longue durée.
Mais la Tâche municipale reste inachevée. L'effort doit être soutenu et continu. On vient de le voir, bien des ouvrages ont abouti grâce à l'abnégation des équipes successives. Des projets sont encore dans les cartons prêts à se réaliser. Il faut penser l'avenir pour le bien de la collectivité. Quel honneur de pouvoir le faire !
D'autres prendront le relais et continueront ce qui a été mis en marche il y a plus de deux siècles.

Liste des conseillers municipaux depuis 1947 à nos jours

NOMS	Durée	NOMS	Durée
Joseph MURIGNEUX	1947 à 1959	Michel ALLIGIER	2001 à 2008
Louis PIEGAY	1947 à 1971	Nadine BABIN	2001 à 2008
Jean Claude VERNAY	1947 à 1971	Franck BARANGE	2001 à 2008
Jean Marie BAZIN	1953 à 1965	Annick BAZIN	2001 à 2008
François PALANDRE	1953 à 1968	Paul BLANC	2001 à 2020
Pierre JULLIEN	1953 à 1959	Jean Claude PICARD	2001 à 2020
Laurent OGIER	1953 à 1965	Odile PONCET	2001 à 2014
Pierre CROZIER	1953 à 1959	Thierry PUPIER	2001 à 2008
Antoine VENET	1953 à 1959	Régis VERNAY	2001 à 2008
Hugues CHOLLET	1953 à 1983	Patrick HERRERO	2008 à 2020
Jean Baptiste BOURRIN	1953 à 1965	Franck PANIS	2008 à 2014
François DESFARGES	1953 à 1971	Marc FERLAY	2008 à 2020
Pierre BESSON	1953 à 1959	David RANALDI	2008 à 2014
Jacques BESSON	1959 à 2001	Martine SIVIGNON	2008 à 2014
Joseph CHEVRON	1959 à 1971	Alain GREGOIRE	2008 à 2014
André NESME	1959 à 2001	Karine Bonnevay	2008 à 2014
Marguerite JULLIEN	1959 à 1983	Sophie RODIER	2008 à 2020
Marie BLANC	1959 à 1965	Guy VILLARD	2008 à 2014
André BENIERE	1965 à 2001	Christian BABA	2008 à 2014
Joseph GOUTAGNY	1965 à 1971	Florence BRIERE	2014 à 2020
Henry BADOT	1965 à 1989	Martine AMEN	2014 à 2020
Jean PONCET	1965 à 1977	Bertrand CHAMBE	2014 à 2020
Antoine BONNARD	1968 à 1971	Wilfried ROLLET	2014 à 2020
Louis VERNAY	1971 à 1983	Anne Marie RIVOIRE	2014 à 2020
Marius GERIN	1971 à 1989	Sébastien BALMONT	2014 à 2020
Jean GRANJON	1971 à 1983	Virginie BELMONTE	2014 à 2020
Joseph BUISSON	1971 à 1983	Anne Sophie THIZY	2014 à 2020
Catherine SAMUEL	1971 à 1983	Marie Do CHEVRON	2014 à
Francis PUPIER	1977 à 1989	Benoit VERNAISON	2014 à
Tony BOUTEILLE	1977 à 1983	Noémie VILLARD	2020 à
Renée BONVALLET	1983 à 1995	Marie Thérèse FAYOLLE	2020 à
André CLAVEL	1983 à 1995	Cédric FONT	2020 à
Raymond CHOLLET	1983 à 1995	Anthony CUNHA	2020 à
Marie Antoinette MONIER	1983 à 1989	Romuald BANSE	2020 à
Joseph BLANC	1983 à 2001	Marie Line BALMONT	2020 à
Bernadette Venet	1983 à 1989	Claudie BARCET	2020 à
Jean Joseph BOURRIN	1983 à 2008	Marianne MASSON	2020 à
Jacques OGIER	1983 à 2008	Elodie MARIO N	2020 à
Jean Pierre RIVOLLIER	1983 à 1995	Isabelle BALLAS	2020 à
Jean Pierre PIEGAY	1989 à 2001	Laurent GIAUFFRET	2020 à
Louis FERLAY	1989 à 1995	Maurice PETRE	2020 à
Joël MOULIN	1989 à 2014	Yves MAHY	2020 à
Bruno FONT	1989 à 2008		
Michèle GIRAUDIER	1989 à 1995		
Jeannine GRANGE	1995 à 2001		
Thérèse VENET	1995 à 2001		
Jean Pierre FREYDIERE	1995 à 2001		
Thierry DELANGUE	1995 à 2001		
René COLLOMB	1995 à 2008		
Alain GERIN	1995 à 2008		

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 03/06/2025

Cochon grillé au repas de la chasse

La société de chasse de Duerne a organisé dimanche 1er juin, son désormais traditionnel repas d'été. L'inamovible Paul Blanc a dès l'aube, allumé le feu sous le tournebroche pour rôtir 2 beaux cochons.

Vers midi, chasseurs et sympathisants ont rejoint la halle pour venir déguster les fameux gorets. Une ambiance très bon enfant où chacun a pu repartir avec les terrines de chevreuil ou de sanglier.

Encore une belle et sympathique manifestation organisée par une association souvent décriée mais qui se veut ouverte à communiquer sur ses actions.

Le Progrès du 22/05/2025

Petit déjeuner à l'école pour les maternelles

Ce lundi 19 mai, les élèves de maternelle de Duerne ont invité leurs parents à venir prendre avec eux le petit déjeuner à l'école.

Un projet éducatif concocté par Viviane Bouchut pour permettre aux enfants de bien saisir l'importance du petit déjeuner afin d'être en bonne santé pour mieux apprendre.

Cela a permis également de découvrir les différents aliments constituant un bon petit déjeuner. Une rencontre fructueuse entre parents, enfants, enseignants, et les partenaires de l'école, micro-crèche, municipalité.

Le Progrès du 17/05/2025

Soirée Burger frites de l'école, une réussite

Le mercredi 7 mai, l'association de l'école de Duerne a organisé sa première soirée burger frites. De nombreux bénévoles ont répondu présents pour aider à la réussite de cette manifestation. Et ce n'est pas moins de 320 burgers qui ont trouvé preneur.

Tout a été fabriqué uniquement avec des produits locaux. Ce fut un moment convivial pendant lequel petits et grands ont pu danser et s'amuser.

Le bénéfice de cette soirée servira à financer des intervenants, des sorties ou l'achat de matériel. Une première fort réussie qui se verra certainement renouveler l'an prochain.

Le Progrès du 01/06/2025

Un tournoi international de krachtball à Duerne

Devenu rituel, le tournoi international de krachtball a eu lieu à Duerne ce week-end à Duerne. Le krachtball, c'est quoi ? Un état d'esprit mais aussi un véritable sport où les Belges excellent, il reste néanmoins très peu pratiqué en France.

Un seul club, à Saint-Symphorien-sur-Coise qui cultive une idée différente du sport, où fair-play et convivialité sont des règles absolues.

Si l'on retient sur ce tournoi, les finales franco-françaises au ballon de 3 kg et une finale entièrement belge au ballon de 4 kg. Ce sont 2 équipes belges qui se sont disputé la victoire finale au ballon de 4 kg. Peu importe le classement final, seul l'accueil réservé aux visiteurs et à tous les participants et ils sont nombreux à repartir ce soir en Belgique en se promettant de revenir l'an prochain pour tout un week-end de fête et de partage.

Le Progrès du 23/05/2025

Le boulanger remet encore 1800 € pour l'église

À l'origine du projet de fabrication de pâtisseries en forme d'église afin de récupérer des fonds pour la réhabilitation de l'église de Duerne, François Reynard a remis ce jour, le solde du bénéfice des lunettes. Un chèque de 1 800 € a été de nouveau confié au président de l'association de sauvegarde de l'église (ASED), Raymond Chollet

L'église étant de nouveau ouverte au public, ces fonds serviront à améliorer les conditions de réception des visiteurs avec un éclairage modernisé, des vitrines pour présenter les reliques et un porte cierge à disposition des fervents.